

Assemblée générale mixte 2020 (à huis-clos)

Actionnaires de la société Interparfums, nous vous rappelons que, compte tenu du contexte actuel et des mesures administratives prises pour interdire les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires et conformément aux dispositions de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, l'Assemblée générale mixte se tiendra le mercredi 24 juin 2020 à huis-clos à 14 heures au siège social de la société, hors la présence physique des actionnaires.

• Diffusion

L'Assemblée générale sera diffusée en direct sur le site www.interparfums-finance.fr.

• Documentation

L'avis préalable à cette Assemblée générale comportant l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°55 du 6 mai 2020, sous le numéro d'annonce 2001333.

Ces documents sont disponibles auprès du CIC – Service Assemblées Générales – 6 avenue de Provence 75452 Paris Cedex 09 ainsi que sur le site www.interparfums-finance.fr.

• Vote

Compte-tenu de l'absence de faculté pour les actionnaires d'assister physiquement à l'assemblée, ni de s'y faire représenter physiquement, ces derniers pourront uniquement voter ou donner pouvoir au Président par correspondance ou via la plateforme sécurisée [VotAccess](#).

Paris, le 3 juin 2020

Ce communiqué est disponible en français sur le site www.interparfums-finance.fr

Interparfums

4 rond-point des Champs Elysées
75008 Paris - France
Tél. 01 53 77 00 00

Retrouvez-nous sur
interparfums-finance.fr

Prochain rendez-vous

Publication du chiffre d'affaires
du 1^{er} semestre 2020
22 juillet 2020
(avant ouverture de
la Bourse de Paris)

Informations aux actionnaires

 N° Vert 0 800 47 47 47

ITP
LISTED
EURONEXT

ISIN : FR0004024222-ITP
Reuters : IPAR.PA
Bloomberg : ITP
Euronext compartiment A
Eligible au SRD
Eligible au PEA PME